

GUIDE

PRATIQUE

2024-2025



ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	3
ORGANIGRAMME GÉNÉRAL	4
CONSEIL MUNICIPAL	6
LES COMMISSIONS	7
L'ACCUEIL DE LOISIRS	8
RELAIS PETITE ENFANCE	14
CLUB ADOS	15
ÉCOLES	16
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	17
COMITÉ DES FÊTES	21
LES VOIX CAILLOTINES	22
CARTE DE LA VILLE	24
LES PETITS POINTS CAILLOTINS	26
LE SALON D'HIVER	26
PARENT'HOUSIASME	27
LES CAILLOTEEN'S	27
K'DANSE	28
ROS SECTION CYCLO	29
ROS ESCALADE	30
SECTION FOOTBALL	31
ROS GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET PILATE	32
RSJH HANDBALL	33
SECTION JUDO	35
ROS TENNIS	36
TAIP SANTÉ	37
TAEKWONDO	37
UNION DES ANCIENS COMBATTANTS	38
CLUB DES AMIS DE ROSIÈRES	39
TRANSPORTS EN COMMUN	40
INFOS PRATIQUES	41
ANNUAIRE DE LA SANTÉ	43
ANNUAIRE DES ENTREPRISES	45

ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, messieurs, chers caillotins,

J'ai le plaisir de vous adresser le guide pratique de notre commune. À travers ces pages, il vous permet de découvrir la diversité des services et activités mis à votre disposition, le milieu associatif, culturel et sportif qui anime notre belle commune, ou encore les coordonnées de nos professionnels de santé.

Que vous soyez jeunes, adultes avec ou sans enfant, ou bien seniors, vous trouverez dans ce guide toutes les informations pratiques et indispensables à votre quotidien.

En complément, je vous invite à consulter notre site Internet, Intramuros, notre page Facebook, afin de suivre toute l'actualité de ROSIERES en temps réel ou encore la Caillotine pour connaître les actions communales.

Noter également que les agents des services municipaux, ainsi que les élus et moi-même, se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner.

Enfin, à celles et ceux qui viennent de nous rejoindre à ROSIERES, soyez les bienvenus dans notre belle commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Bien fidèlement,

Arnaud RAYMOND
Maire de Rosières-près-Troyes

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

MA
Arnaud R

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES
Murielle SULLO

**PÔLE FINANCES /
RESSOURCES HUMAINES**

Jessica SAMPAIO

Responsable Finances -
Ressources Humaines

1 Assistante Ressources
Humaines

1 Assistante Finances

**PÔLE VIE CITOYENNE ET PROXIMITÉ ENFANCE-JEUNESSE -
AFFAIRES SOCIALES - COMMUNICATION**

Carine GUILLAUMONT

Responsable de Pôle Vie Citoyenne et Proximité, Enfance Jeunesse, Action Sociale

**Vie Citoyenne et
Proximité (Accueil)**

Nathalie SANTIÉ
Anaïs VELUT
Agents administratif

**Carte d'identité
Passeport**

1 Agent administratif

Affaires Sociales (CCAS)

1 Agent administratif

Enfance - Jeunesse

Najia SEURE

Directrice de l'Accueil de
Loisirs, du Club Ados et de la
restauration scolaire

3 Animateurs

6 ATSEM, Animatrices et
Agents de restauration
scolaire

1 ATSEM et Agent de
restauration scolaire

1 Agent d'entretien, Agent de
restauration scolaire, ATSEM,
Animatrice

Kathleen VELUT

Directrice Adjointe de l'Accueil de
Loisirs, du Club Ados et de la
restauration scolaire

5 Agents d'entretien, Agent de
restauration scolaire

1 Agent de restauration scolaire

1 Agent de restauration scolaire,
Animatrice, Agent d'entretien

1 Agent de restauration scolaire,
Animatrice

1 Cuisinier mis à disposition par la
société API

PÔLE

Vie

Respons
Technic
Assista

9 Agents tec

IRE RAYMOND	Laurine POYET Assistante Direction Générale des Services - Secrétariat des élus
------------------------------	--

E TECHNIQUE
cent LAHAYE Responsable des Services Municipaux de Prévention
Techniques polyvalents

PROJETS STRUCTURANTS
Marie BRUN Responsable Patrimoine Bâti, Projets Structurants, Voirie

URBANISME
Rémi EBTINGER Responsable Urbanisme

POLICE MUNICIPALE MUTUALISÉE
Pascal HURNI Chef de service mis à disposition par Saint-Julien-les-Villas
1 Adjoint au chef de service mis à disposition par Pont-Sainte-Marie
1 Agent de Police Municipale mis à disposition par Pont-Sainte-Marie
1 Agent de police municipale mis à disposition par Rosières- près-Troyes
1 Agent de Police Municipale mis à disposition par Saint-Parres-aux-Tertres
1 Agent de Police Municipale mis à disposition par Bréviandes
2 Agents de Police Municipale mis à disposition par Saint Julien les Villas
1 Secrétaire mise à disposition par Saint Julien les Villas

ÉCOLE DE MUSIQUE
Sylvain THIEBAUT Directeur de l'Ecole de Musique
1 Professeur de flûte
1 Professeur de piano
1 Professeur de percussions et de trompette
1 Professeur de saxophone
1 Professeur de trombone et de tuba
2 Professeurs de flûte

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Rosières compte 27 membres.

Le Maire travaille en collaboration avec une équipe de 6 adjoints et 20 conseillers municipaux.

Les membres du conseil municipal se réunissent en commissions permanentes afin d'étudier et de préparer les propositions qui seront soumises au vote du conseil municipal.

MAIRE



Arnaud RAYMOND

1^{er} ADJOINT



Michel OUDIN

Adjoint délégué au Cadre de Vie,
Affaires Sociales, Vie Associative,
Affaires Culturelles, Fêtes et Cérémonies,
Sécurité

m.oudin@rosieres10.fr

2^e ADJOINT



Françoise POINSENOT

Adjointe déléguée
à la Jeunesse

elu.jeunesse@rosieres10.fr

3^e ADJOINT



Patrick MELCHERS

Adjoint délégué aux Sports

elu.sports@rosieres10.fr

4^e ADJOINT



Bruno MAYEUR

Adjoint délégué à l'urbanisme,
à la voirie et au patrimoine routier

elu.urbanisme@rosieres10.fr

5^e ADJOINT



Nadège LEVAIN-LAURENCEAU

Adjointe déléguée aux affaires sociales
et au suivi relationnel avec les praticiens
de l'Espace Médical du Chêne

elu.social@rosieres10.fr

6^e ADJOINT



Raphaël GELARD

Adjoint délégué
aux bâtiments communaux

elu.patrimoine.bati@rosieres10.fr

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Annie BRANGBOUR
Marlène GAURIER
Daniel GAC
Béatrice HENRY
Rémi DAUPHIN
Pascal VIEVIELLE
Franck FEDER

Jérôme LO-HOI-NING
Caroline HECKLY
Jean-Christophe TOUPET
Natacha VAIRELLES
Ioan Cristian NACU
Johan PILLOUD
Cécile RIGAUD

Valérie RUINET
Stéphanie JONIAUX
Laure CLERGET
Chris MANIERI BIGORGNE
Annie PERINET
Bernard PIGAL

LES COMMISSIONS

COMMISSION FINANCES

Président : Arnaud RAYMOND

Membres (8) :

Michel OUDIN,
Françoise POINSENOT,
Patrick MELCHERS, Bruno MAYEUR,
Nadège LEVAIN-LAURENCEAU,
Raphaël GELARD,
Chris MANIERI BIGORGNE

COMMISSION JEUNESSE, SCOLAIRE, SPORTS ET TRANSPORTS URBAINS

Président : Arnaud RAYMOND
Vice-Présidente : Françoise POINSENOT

Membres (10) :

Patrick MELCHERS, Ioan Cristian NACU,
Cécile RIGAUD, Stéphanie JONIAUX,
Laure CLERGET, Béatrice HENRY,
Daniel GAC, Johan PILLOUD

COMMISSION TECHNIQUE

Président : Arnaud RAYMOND
Vice-Président : Bruno MAYEUR

Membres (9) :

Raphaël GELARD, Annie BRANGBOUR,
Franck FEDER, Jérôme LO-HOI-NING,
Caroline HECKLY, Natacha VAIRELLES,
Pascal VIEVILLE

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, COMMUNICATION, CADRE DE VIE ET SECURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Président : Arnaud RAYMOND
Vice-Président : Michel OUDIN

Membres (10) :

Nadège LEVAIN-LAURENCEAU,
Chris MANIERI BIGORGNE,
Marlène GAURIER,
Rémi DAUPHIN,
Valérie RUINET,
Bernard PIGAL,
Annie PERINET
Jean-Christophe TOUPET

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Président : Arnaud RAYMOND
Vice-Présidente : Nadège LEVAIN-LAURENCEAU

Membres (11) :

Michel OUDIN,
Annie PERINET,
Bernard PIGAL,
Ioan Cristian NACU,
Rolande AUGIZEAU,
Nadine BOULEZ,
Liliane HERVEUX,
Jeannine RIGAUD,
Martine YOVANOVITCH

L'ACCUEIL DE LOISIRS

PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

L'accueil de loisirs périscolaire fonctionne les jours d'école pour tous les élèves scolarisés à l'école primaire Fernand Vigneron.

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école et sont pris en charge par une équipe d'animateurs diplômés.



M^{me} Carine GUILLAUMONT
Responsable du Pôle Enfance Jeunesse

03 25 82 48 00
accueil@rosieres10.fr

M^{me} Françoise POINSENOT
Adjoint au Maire, Vice-présidente de la
Commission Jeunesse, Scolaire, Sports et
Transports Urbains.

elu.jeunesse@rosieres10.fr

L'accueil de loisirs périscolaire est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- le matin de 7h00 à 8h20
- le midi de 11h45 à 12h30
et de 13h15 à 13h50
- le soir en maternelle de 16h45 à 18h30
- le soir en élémentaire de 17h30 à 18h30
(étude surveillée de 16h45 à 17h30)

Un dossier commun aux différents services péri et extrascolaire doit être complété avant toute réservation. Vous pourrez retirer un dossier en Mairie ou bien le télécharger directement sur le site de la commune (commune-rosieres10.fr rubrique « Enfance Jeunesse » puis Accueil de Loisirs péri et extrascolaire – Périscolaire).

ACCUEIL DE LOISIRS MATIN

Horaires		De 7h00 à 8h20
Tarifs	ROSIERES	Quotient familial < 841 = 0,39 € par enfant et par jour
		Quotient familial > 841 = 0,61 € par enfant et par jour
	EXTÉRIEUR	Quotient familial < 841 = 0,66 € par enfant et par jour
		Quotient familial > 841 = 1,00 € par enfant et par jour
Conditions d'inscription		Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard une semaine avant le jour d'inscription.
Conditions d'annulation		Les annulations se font via le portail famille au minimum 48 heures avant (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).
<p>En cas d'absence de l'enseignant l'annulation doit se faire auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr avant l'heure prévisionnelle de présence pour ne pas donner lieu à la facturation.</p> <p>En cas de maladie, l'annulation doit se faire avant l'heure de présence prévisionnelle auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr</p> <p>Un certificat médical doit être fournis dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.</p>		

ACCUEIL DE LOISIRS PAUSE MÉRIDIDIENNE

(uniquement pour les enfants qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire)

Horaires		De 11h45 à 12h30 et de 13h15 à 13h50
Tarifs	ROSIERES	Quotient familial < 841 = 0,39 € par enfant, par jour et par créneau d'accueil
		Quotient familial > 841 = 0,61 € par enfant, par jour et par créneau d'accueil
	EXTÉRIEUR	Quotient familial < 841 = 0,66 € par enfant, par jour et par créneau d'accueil
		Quotient familial > 841 = 1,00 € par enfant, par jour et par créneau d'accueil
Conditions d'inscription		Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard une semaine avant le jour d'inscription.
Conditions d'annulation		Les annulations se font via le portail famille au minimum 48 heures avant (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).
<p>En cas d'absence de l'enseignant l'annulation doit se faire auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr avant l'heure prévisionnelle de présence pour ne pas donner lieu à la facturation.</p> <p>En cas de maladie, l'annulation doit se faire avant l'heure de présence prévisionnelle auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr</p> <p>Un certificat médical doit être fournis dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.</p>		

ACCUEIL DE LOISIRS SOIR

Horaires	De 16h45 à 18h30 (pour les élèves en maternelle) De 17h30 à 18h30 (pour les élèves en élémentaire)		
Tarifs	ROSIÈRES	Quotient familial < 841 = 0,18 € par enfant et par ¼ heure de présence	
		Quotient familial > 841 = 0,28 € par enfant et par ¼ heure de présence	
	EXTÉRIEUR	Quotient familial < 841 = 0,34 € par enfant et par ¼ heure de présence	
		Quotient familial > 841 = 0,44 € par enfant et par ¼ heure de présence	
Conditions d'inscription	Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard une semaine avant le jour d'inscription.		
Conditions d'annulation	Les annulations se font via le portail famille au minimum 48 heures avant (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).		
<p>En cas d'absence de l'enseignant l'annulation doit se faire auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr avant l'heure prévisionnelle de présence pour ne pas donner lieu à la facturation</p> <p>En cas de maladie, l'annulation doit se faire avant l'heure de présence prévisionnelle auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr</p> <p>Un certificat médical doit être fournis dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.</p>			

RESTAURATION SCOLAIRE

Horaires	De 11h45 à 13h50				
Tarifs			REPAS	PANIER REPAS	Enfant non-inscrit au restaurant scolaire qui y serait conduit à 12h30 SANS prendre de repas
	ROSIÈRES	QF < 841	4,35 €	1,98 €	1,00 €
		QF ≥ 841	5,12 €	2,25 €	1,22 €
	EXTÉRIEUR	QF < 841	6,40 €	3,04 €	2,10 €
		QF ≥ 841	7,45 €	3,57 €	2,25 €
Conditions d'inscription	Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard le mardi de la semaine précédente.				
Conditions d'annulation	Les annulations se font via le portail famille au minimum 48 heures avant (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).				
<p>En cas d'absence de l'enseignant l'annulation doit se faire auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr avant 9h pour ne pas donner lieu à la facturation.</p> <p>En cas de maladie, l'annulation doit se faire avant 9h auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr.</p> <p>Un certificat médical doit être fournis dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.</p>					

ETUDE SURVEILLEE

(uniquement pour les enfants scolarisés à partir du CP)

Horaires	De 16h45 à 17h30
Tarifs	Service gratuit
Conditions d'inscription	Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard une semaine avant le jour d'inscription.
Conditions d'annulation	Les annulations se font via le portail famille (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).



ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI

Horaires		Matin	De 7h00 à 12h30		Arrivée possible jusqu'à 9h00 Départ possible à partir de 11h30				
		Midi	De 12h00 à 13h15		Service de restauration				
		Après-midi	De 13h15 à 18h30		Arrivée possible jusqu'à 14h00 Départ possible à partir de 17h00				
		Toute arrivée avant 11h45 entraînera la facturation de la matinée Tout départ après 13h30 entraînera la facturation de l'après-midi							
Tarifs			Tranche 1 QF ≤ 300	Tranche 2 301 ≤ QF ≤ 500	Tranche 3 501 ≤ QF ≤ 700	Tranche 4 701 ≤ QF ≤ 900	Tranche 5 901 ≤ QF ≤ 1000	Tranche 6 QF ≥ 1001	
	ROSIÈRES		Journée avec repas	1,16 €	1,73 €	3,12 €	5,56 €	9,68 €	11,63 €
			Journée sans repas	0,94 €	1,38 €	2,50 €	4,45 €	7,74 €	9,29 €
			½ journée avec repas	0,84 €	1,23 €	2,17 €	3,90 €	6,73 €	8,18 €
			½ journée sans repas	0,67 €	1,01 €	1,73 €	3,12 €	5,45 €	6,57 €
	EXTÉRIEUR		Journée avec repas	1,88 €	2,76 €	5,07 €	9,03 €	16,42 €	18,94 €
			Journée sans repas	1,54 €	2,20 €	4,08 €	7,27 €	12,67 €	15,10 €
			½ journée avec repas	1,32 €	1,98 €	3,64 €	6,28 €	11,13 €	13,22 €
		½ journée sans repas	1,10 €	1,66 €	2,98 €	5,18 €	8,93 €	11,13 €	
Conditions d'inscription		Les inscriptions se font via le portail famille au plus tard deux semaines avant le jour d'inscription.							
Conditions d'annulation		Les annulations se font via le portail famille au minimum <u>une semaine</u> avant le jour d'inscription (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).							
En cas de maladie		l'annulation doit se faire avant 9h auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr . Un certificat médical doit être fournis dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.							

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

Horaires		Matin	De 7h30 à 12h15		Arrivée possible jusqu'à 9h00 Départ possible à partir de 11h30				
		Midi	De 12h00 à 13h15		Service de restauration				
		Soir	De 13h15 à 18h30		Arrivée possible jusqu'à 14h00 Départ possible à partir de 17h00				
<i>Toute arrivée avant 11h45 entraînera la facturation de la matinée Tout départ après 13h30 entraînera la facturation de l'après-midi</i>									
Tarifs			Tranche 1 QF ≤ 300	Tranche 2 301 ≤ QF ≤ 500	Tranche 3 501 ≤ QF ≤ 700	Tranche 4 701 ≤ QF ≤ 900	Tranche 5 901 ≤ QF ≤ 1000	Tranche 6 QF ≥ 1001	
	ROSIERES	Journée avec repas		1,16 €	1,73 €	3,12 €	5,56 €	9,68 €	11,63 €
		Journée sans repas		0,94 €	1,38 €	2,50 €	4,45 €	7,74 €	9,29 €
		½ journée avec repas		0,84 €	1,23 €	2,17 €	3,90 €	6,73 €	8,18 €
		½ journée sans repas		0,67 €	1,01 €	1,73 €	3,12 €	5,45 €	6,57 €
	EXTERIEUR	Journée avec repas		1,88 €	2,76 €	5,07 €	9,03 €	16,42 €	18,94 €
		Journée sans repas		1,54 €	2,20 €	4,08 €	7,27 €	12,67 €	15,10 €
		½ journée avec repas		1,32 €	1,98 €	3,64 €	6,28 €	11,13 €	13,22 €
½ journée sans repas		1,10 €	1,66 €	2,98 €	5,18 €	8,93 €	11,13 €		
Conditions d'inscription	Les inscriptions se font via le portail famille dans les délais ci-contre :		Vacances				Périodes d'inscription		
			Automne (du 21 oct au 1er nov 2024)				Du 2 au 22 septembre 2024		
			Fin d'année (du 23 au 27 décembre 2024)				Du 4 au 24 novembre 2024		
			Hiver (du 10 au 21 février 2025)				Du 23 décembre au 12 janvier 2025		
			Printemps (du 7 au vendredi 18 avril 2025)				Du 17 février au 9 mars 2025		
			Juillet (du 7 juillet au 1er août 2025) - Grille tarifaire spécifique				Du 12 mai au 1 juin 2025		
Conditions d'annulation		Les annulations se font via le portail famille au minimum <u>une semaine</u> avant le jour d'inscription (conditions spécifiques pour les vacances de juillet) (ou sur accueil@rosieres10.fr pour les annulations de dernière minute).							
		<u>En cas de maladie</u> , l'annulation doit se faire avant 9h auprès de la mairie sur accueil@rosieres10.fr . Un certificat médical doit être fourni dans les 5 jours pour ne pas donner lieu à facturation.							

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un service mutualisé entre les communes de Rosières, Saint-Julien-les-Villas et Bréviandes.

Ce service est à destination des familles et des assistantes maternelles. Son rôle est notamment d'informer les parents sur les modes d'accueil et d'offrir aux assistantes maternelles un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle.

Des ateliers d'éveils sont mis en place tous les **mardis matin** à Rosières et animés par une éducatrice jeunes enfants.

Salle Sainte Madeleine

Rue Edith Piaf

10430 ROSIERES-près-TROYES

Des permanences d'information sont assurées chaque lundi à la mairie de 14h à 16h.

Place Charles de Gaulle
10430 ROSIERES-près-TROYES



relaispetiteenfance@saintjulienlesvillas.fr



CLUB ADOS



Le Club Ados est une structure gérée par le Pôle Enfance Jeunesse et accueille des jeunes de 10 à 16 ans (scolarisés à partir du collège).

Le Club Ados fonctionne tous les jours pendant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et tout le mois de juillet. Les activités sont variées autant que possible avec du bowling, la création d'une boîte à livre, l'initiation à un tournage de film ou encore une soirée cinéma...

Le Club Ados s'engage également au côté du Téléthon depuis deux ans.

Par ailleurs, un séjour de 5 jours est proposé chaque année aux jeunes de 10 ans (collégien) à 16 ans, avec diverses activités au programme.

Des activités « passerelles » à destination des jeunes à partir de 9 ans (scolarisés en CM2) sont proposées lors des vacances de printemps et de juillet.

Une participation des familles est demandée pour chaque activité à laquelle participera le jeune, variable selon le type d'activité ainsi que du quotient familial.

Un dossier commun doit être complété avant toute réservation. Vous pourrez retirer un dossier en Mairie ou bien le télécharger directement sur le site de la commune (commune-rosieres10.fr rubrique « Enfance Jeunesse » puis Club Ados.

TARIFS D'ADHÉSION

	Tarif Rosières	Tarif Extérieur
Annuelle	10 €	20 €
Trimestrielle	3 €	6 €



M^{me} **Najia SEURE**, Directrice d'accueil de loisirs
03 25 82 48 00 ou bien par mail accueil@rosieres10.fr

ÉCOLES

L'école primaire **FERNAND VIGNERON** regroupe une école maternelle et une école élémentaire.

Place Charles de Gaulle
10430 Rosières-près-Troyes

Directrice : Sandie RIGAUD

03 25 75 01 05

HORAIRES

8h30 - 11h45

(prise en charge des élèves à partir de 8h20)

14h00 - 16h45

(prise en charge des élèves à partir de 13h50)

Classe de neige

Chaque année, **un séjour en classe de neige** est organisé pour les enfants scolarisés en CM2 à l'école Fernand Vigneron.

La commune fait appel à un prestataire pour le recrutement des animateurs et l'organisation complète de ce séjour.

La classe de neige a lieu pendant le temps scolaire sur une durée d'une semaine.

Les enfants sont encadrés par des enseignants de l'école Fernand Vigneron et par une équipe d'animation.

Le coût du séjour en classe de neige est pris en charge par la commune à hauteur d'environ 75% pour les familles domiciliées à Rosières.

La participation des familles est d'environ 25 % du coût réel du séjour (soit 175 € en 2024).

Inscriptions

Les inscriptions à l'école se déroulent en deux étapes :

ÉTAPE 1

Inscription en mairie

Documents à fournir :

- Fiche de renseignements
- Fiche d'urgence
- Pages de vaccination du carnet de santé (original + photocopie)
- Livret de famille (original + photocopie)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (photocopie)
- Pour les parents séparés : photocopie du jugement précisant les modalités d'exercice de l'autorité parentale

ÉTAPE 2

Rendez-vous avec la directrice d'école

Documents à fournir :

- 4 photos d'identité pour les élèves inscrits en petite section de maternelle
- Certificat de radiation (si l'enfant a déjà été scolarisé)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Actions Communales en faveur des séniors

TRANSPORT

Accompagnement à des rendez-vous médicaux en voiture particulière

La commune a mis en place un **service d'accompagnement des personnes âgées** pour des déplacements concernant des RDV médicaux et paramédicaux (médecin, kinésithérapeute, dentiste, pharmacie).

Ce service d'accompagnement est gratuit et s'adresse aux personnes âgées de 70 ans et plus habitant la commune et ayant une indépendance physique et psychique, à l'exception des personnes bénéficiant d'une prise en charge totale par la Sécurité Sociale en raison de leur pathologie.

Afin de bénéficier de ce service, il est demandé de **contacter l'agent du CCAS au 03.25.82.48.00 pour la prise de rendez-vous.**

L'hospitalisation et la sortie d'hospitalisation **ne sont pas pris en charge** par ce service.

Ce service ne fonctionne pas :

- Le vendredi matin
- Le 3^e mardi de chaque mois de 9h30 à 11h00
- Le 4^e lundi de chaque mois de 14h00 à 16h30

Mise à disposition d'un bus pour faire ses courses

Un **service de bus gratuit** a été mis en place pour emmener les personnes âgées de **70 ans et plus** faire leurs courses une fois par semaine dans un supermarché.

Ce service est organisé **tous les vendredis matins**. Chaque personne est récupérée et reconduite devant son domicile. Un agent de la commune et des bénévoles les accompagnent et les aident aux déplacements de leurs chariots, à l'accès des produits en hauteur, au remplissage des cabas en caisse et à leurs chargements dans le bus.

Cette sortie hebdomadaire fort appréciée, est un moment de partages et d'échanges dans la convivialité et la bonne humeur.

Les personnes intéressées doivent en faire la **demande auprès de l'agent du CCAS au 03.25.82.48.00.**



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Place Charles de Gaulle
10430 ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

06 75 86 46 45
03. 25 82 48 00

Actions Départementales en faveur des séniors

Les services d'aide à domicile

Les personnes âgées peuvent faire appel aux services d'aide à domicile pour accomplir certaines tâches devenues difficiles, ou trop lourdes à assumer.



Département de l'Aube

Hôtel du Département
2 rue Pierre Labonde
(entrée place de la Libération)
BP 394 - 10026 Troyes cedex

03 25 42 50 50
departement@aube.fr

Téléassistance Aube écoute

Ce service propose **une écoute permanente et rassurante** 24h/24 et 7j/7.

La téléassistance peut être utilisée dans de nombreuses situations, qu'il s'agisse d'un simple besoin de parler, d'un problème technique, d'un malaise ou d'un accident domestique...



Mondial Assistance

Pôle téléassistance
Pôle Accueil – relations clients

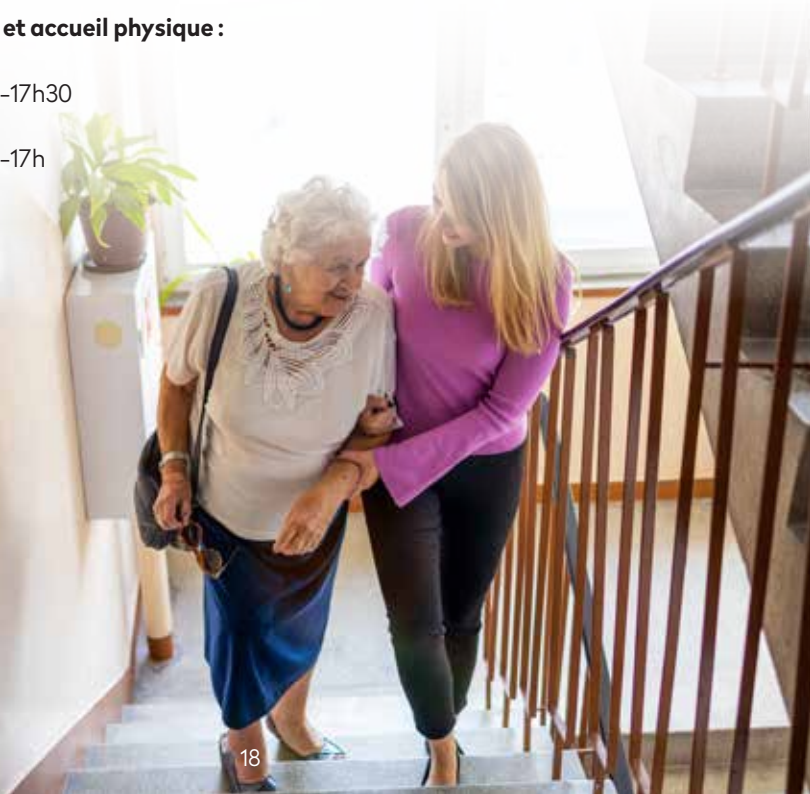
08 11 65 70 00

Coût d'un appel local + 0,12 €

Mondial assistance est chargée de la gestion administrative et du suivi des abonnés « Aube écoute » pour le compte du Département de l'Aube.

Accueil téléphonique et accueil physique :

- du lundi au jeudi :
8h30-12h30 et 13h45-17h30
- le vendredi :
8h30-12h30 et 13h45-17h



L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Cette allocation est destinée aux **personnes âgées dépendantes** pour les aider à faire face à la perte d'autonomie.

C'est une **prestation en nature** qui sert à financer des emplois, des services et certaines dépenses spécifiques liées à la dépendance.



Département de l'Aube

Pôle des Solidarités

Direction de l'Autonomie Service Prestation et dispositifs pour l'autonomie

Cité administrative des Vassaules
BP 50770 - 10026 Troyes Cedex

03 25 42 48 81
03 25 42 48 82
autonomie@aube.fr

Les documents concernant les demandes suivantes :

- Service d'aide à domicile
- Service de téléassistance
- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Peuvent être retirés à l'accueil de la Mairie.

Quelques manifestations adressées aux personnes âgées de 70 ans et plus, offertes par la municipalité :

- Après-midi Galette en janvier
- Repas annuel avec spectacle
- Distribution de colis de fin d'année

Actions sociales

Banque Alimentaire

Une convention « Aide alimentaire » est signée entre la commune de Rosières et la Banque alimentaire de l'Aube.

Son but est d'aider certaines familles ou personnes isolées rencontrant des difficultés financières en raison de situations particulières telles que perte d'emploi, perte de salaires liée à des absences pour raisons de santé...

Les personnes susceptibles de pouvoir bénéficier de ce soutien doivent contacter l'accueil de la Mairie pour être mis en relation avec l'assistante sociale.



Assistante Sociale

Une assistante sociale du Conseil Départemental tient une permanence à la mairie pour vous informer et vous accompagner dans vos différentes démarches d'aide sociale.



L'assistante sociale intervient dans des domaines aussi variés que la protection de l'enfance, le soutien administratif, l'accès aux droits, l'aide à l'accès au logement, ...

L'assistante sociale reçoit uniquement sur rendez-vous de 13h30 à 17h les :

Jeudi 5 septembre 2024
Jeudi 12 septembre 2024
Jeudi 19 septembre 2024

Jeudi 3 octobre 2024
Jeudi 10 octobre 2024
Jeudi 17 octobre 2024
Jeudi 24 octobre 2024

Jeudi 7 novembre 2024
Jeudi 14 novembre 2024
Jeudi 21 novembre 2024

Jeudi 5 décembre 2024
Jeudi 12 décembre 2024
Jeudi 19 décembre 2024

Les prochaines dates de rendez-vous seront disponibles sur le site internet de la commune.



Circonscription d'Action Médico-Sociale

Mme Annette BANZET
03 25 46 44 71

Permanences juridiques

Un juriste du Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Aube (CDAD) tient chaque mois une permanence à la mairie pour répondre à toutes vos questions d'ordre juridique et éventuellement vous orienter. Il s'agit d'un dispositif gratuit dont la confidentialité est garantie.

Les dates et heures des permanences sont disponibles sur notre Site Internet ou communicables en mairie sur simple appel.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter la maison de la justice et du droit de Troyes

4 rue Jaillard – 10000 TROYES
03 25 83 18 90

Ouverture du lundi au vendredi
de 9H00 à 12H15 et de 13H45 à 17H00
(fermée en août et une semaine à Noël)

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Conciliateur : Dominique Chutry

Permanence le 2^e mardi de chaque mois,
de 14h à 17h sur rendez-vous

Maison des Sociétés
de Saint-André-les-Vergers

03 25 79 08 45

COMITÉ DES FÊTES

Un nouveau bureau à été élu en 2021 sous la présidence de Ioan Cristian Nacu et Cécile Rigaud.

Depuis, nous organisons chaque année une soirée cabaret avec repas dansant et une soirée dansante à thème avec DJ .

Pour la fête nationale le 13 juillet où nous faisons venir des foods trucks avec diverses animations pour tous publics et les bénévoles du comité tiennent la caisse et la buvette dans une ambiance festive.

Pour les enfants avec la participation de la section Parent'housiasme et de l'auberge de jeunesse nous faisons Pâques avec des jeux et distribution de chocolat.

Aussi avec l'auberge de Jeunesse nous organisons Halloween avec spectacle et distribution de bonbons.



Si vous êtes passionnés par l'organisation d'événements et que vous souhaitez vous investir dans la vie de la commune le comité des fêtes à besoin de vous. Rejoignez une équipe sympathique et dynamique.

Pour nous contacter Facebook "comité des fêtes de Rosières 10"

Par mail
comitedesfetes.rosieres@orange.fr



LES VOIX CAILLOTINES

Historique

Le chœur de Rosières près Troyes, « Les Voix Caillotines » a été créé en 2000 par Christiane DUBOIS, alors présidente du Comité des Fêtes, afin de développer l'offre culturelle de la commune et de répondre à une forte demande des caillotins.

Au fil des années, l'ambiance chaleureuse, la qualité du travail accompli et le charisme des chefs de chœur successifs : (en 2000 Alain THIERRY, en 2005 Jean-Guy BRAUX, en 2008 Gabriel BOURGOIN et depuis 2009 Christophe ALLEGRE), ont permis une évolution du répertoire, un accroissement du nombre de choristes et le développement de la renommée du chœur.

Aujourd'hui

Les choristes (95 aujourd'hui), répartis en 4 pupitres (Sopranes, ténors, basses et alti), tous amateurs et bénévoles, réunis autour de l'amour de la chanson française contemporaine, apprennent à interpréter non seulement avec leur voix mais aussi avec leur corps, pour pouvoir présenter des concerts qui touchent le public au cœur.

L'apprentissage se fait principalement lors des répétitions hebdomadaires mais aussi par un travail personnel régulier grâce aux partitions et aux bandes sons enregistrées. Les concerts sont des spectacles vivants (sans partition)

Toujours attachées au Comité des Fêtes de Rosières, les « Voix Caillotines » sont entourées par une équipe musicale professionnelle, sous la direction de Christophe ALLEGRE et accompagnées au piano par Alexandra RUIZ.

PROCHAIN CONCERT
SAMEDI 25 MAI 2025
17 h et 20 h 45



C'est un chœur qui s'engage avec humour ou tendresse sur des sujets sociaux ou plus légers afin de transmettre le maximum d'émotions au public.

Le Projet Artistique

- Offrir un spectacle polyphonique vivant, expressif et en mouvement
- Faire découvrir ou redécouvrir les perles de la chanson française (du patrimoine ou populaires)
- Se remettre en question en permanence avec exigence et plaisir. Le projet est donc très lié à la pédagogie, à la transmission. Chaque année, le groupe explore, s'interroge, se forme, multiplie les expériences polyphoniques en partageant notamment la scène avec d'autres chœurs ou avec des intervenants extérieurs.
- Faire le lien entre le monde amateur et le monde professionnel (musiciens, artistes)
- Se produire chaque année plusieurs fois sur scène pour acquérir une expérience de scène

L'équipe artistique et technique

Direction artistique :

Christophe ALLEGRE (coach vocal, arrangeur, harmonisateur, auteur-compositeur-interprète, professeur de piano, membre de l'équipe artistique de Chanson Contemporaine (Grand Choral des Nuits de Champagne), directeur artistique de

« La Troupe », et chef de chœur dans l'association « Spectacul'art ».

Musiciens :

- Au piano, pour les répétitions et en concert **Alexandra RUIZ**
- A l'accordéon : **Fabien PACKO**
- Aux percussions : **Maxime BERRUET**
- A la guitare : **Geoffrey BOUTHORS**
- Techniciens : **Olivier MOYNE** (son)
Stéphane FRIDBLATT (lumières)

d'infos

Répétitions tous les lundis 20 h 30 – 22 h à la salle des fêtes de Rosières

Adhésion : en fonction des besoins, sur audition – 80 €

Contact : Isabelle POTIER
(responsable du chœur) :
isabelle.potier@lesvoixcaillotines.fr
06 15 91 37 06

Nos plus belles participations

Janvier 2024 : concert à Mantes la ville « il était une voix » en tant qu'invité d'honneur
mai 2023 : concert à l'Espace Gérard Philippe avec Lili CROS et Thierry CHAZELLES

Février 2023 : Lauréat du concours « il était une voix » à Mantes la Ville

Mai 2022 : concert « Nous » à Rosières

2019 : concert au Théâtre de Champagne avec Coup d'chœur 2^e au concours « il était une voix » de Mantes
Théâtre Antique d'Orange : participation à Goldman Story

2018 : Théâtre de la Madeleine : concert « Mes amis, mes amours »

2015 et 2011 : Festival « d'un chœur à l'autre » - Les Riceys

2012 : Théâtre de la Madeleine : spectacle polyphonique 2010 « Chante avec l'agglo – centre culturel de la Chapelle Saint Luc « 3 chœurs pour Haïti » – Sainte Savine



ROSIÈRES - LISTE DES RUES



Ampère (Rue).....	E3	Beltrame Colonel (Rue du).....	C5	Chavant (Chemin).....	D3
Ange Michel (Rue).....	E7	Berthelin de Rosières (Rue).....	G4	Chêne (Rue du).....	F5
Arcole (Boulevard d').....	C5	Bois Casal (Chemin).....	E5	Corot J.-B. (Place).....	E8
Armand Louis-François (Avenue).....	C6	Boursault Edme (Rue).....	E7	Curé (Chemin du).....	D4
Arson Jean (Rue).....	E8	Brassens Georges (Rue).....	E5	Daudet Alphonse (Place).....	D6
Audoux M. (Rue).....	D5	Brel Jacques (Rue).....	E5	Daumier Honoré (Rue).....	E7-E8
Auriol Jacqueline (Rue).....	F4	Camus Albert (Rue).....	F4	De Gaulle Charles (Place).....	F6
Austerlitz (Boulevard d').....	C5	Capucines (Chemin des).....	E7	Deheurlies Gabriel (Avenue).....	E3
Aymé Marcel (Rue).....	E6	Chancel Jacques (Rue).....	D6	Deniérou Guy (Allée).....	C7
Bachimont Louis (Rue).....	F4-G5	Curie Marie (Rue).....	C7	Deux Haies (Rue des).....	D9-E9
Baker Joséphine (Rue).....	E5	Chancel J. (Rue).....	D6	Eiffel Gustave (Rue).....	C7
Becaud Gilbert (Rue).....	E5	Curie Pierre (Rue).....	G4	Égalité (Rue de l').....	C5-D5
Beauvoir Simone de (Impasse).....	D9	Charmes (Impasse des).....	F5	Essling (Rue d').....	C5
Bellemare Pierre (Rue).....	D5	Chasse aux Loups (Chemin de la).....	D8-E9	Essor (Chemin de l').....	E7



Farman Henri (Rue).....	D8	Lamartine (Rue).....	D7-E7
Ferry Jules (Rue).....	F6-E7	Larousse Pierre (Rue).....	B6
Feuillates (Avenue des).....	E5-E6	Lavoisier (Rue du).....	E7
Fontaine (Ruelle La).....	F6	Levy Jean (Rue).....	G4-G5
Forgot Lucien (Ruelle).....	F5	Liberté (Rue de la).....	E5-F5
Friedland (Rue de).....	C5	Lombards (Avenue des).....	D9
Gabin Jean (Rue).....	E6	Maison médicale.....	E5
Gauguin (Place).....	E8	Maitre Valéry (Rue).....	G3
Général Leclerc (Avenue).....	E10	Marengo (Rue de).....	C5
Guibout (Rue).....	F5	Mauberts (Chemin des).....	E7
Hervy Paul (Rue).....	E9	Montant Yves (Rue).....	E6
Hugo Victor (Rue).....	D5-E7	Monte Haut (Impasse des).....	G4
Iena (Rue d').....	C5	Mignard Nicolas (Rue).....	D7
Ingres (Avenue).....	E8	Nicot Jean (Rue).....	D8
Jamyn Amadis (Rue).....	E9	Ninet Adrien (Rue).....	G3
Jougier Edgard (Rue).....	G4	Ormat (Chemin de l').....	E6
Laënnec (Rue).....	E3	Ormesson Jean (Rue).....	D9
Lamartine (Rue).....	D7-E7	Papin Denis (Rue).....	E3
Larousse Pierre (Rue).....	B6	Parmentier (Rue).....	E5-E6
Lavoisier (Rue du).....	E7	Pasteur (Rue).....	E7-D9
Levy Jean (Rue).....	G4-G5	Piaf Edith (Rue).....	E5
Liberté (Rue de la).....	E5-F5	Pagnol Marcel (Rue).....	D6
Lombards (Avenue des).....	D9	Pascal Blaise (Rue).....	E3
Maison médicale.....	E5	Perrault Charles (Rue).....	D6
Maitre Valéry (Rue).....	G3	Philippe Gérard (Rue).....	D8
Marengo (Rue de).....	C5	Pré Fachy (Chemin du).....	E1-E2
Mauberts (Chemin des).....	E7	Québec (Rue de).....	C7-C8
Montant Yves (Rue).....	E6	Ragon Fernand (Impasse).....	G4
Monte Haut (Impasse des).....	G4	Rameau J.-Philippe (Rue).....	D7
Mignard Nicolas (Rue).....	D7	Raymond Partiot (Impasse).....	G3
Nicot Jean (Rue).....	D8	Reine Blanche (Chemin de la).....	C5
Ninet Adrien (Rue).....	G3	Rivoli (Boulevard).....	C5
Ormat (Chemin de l').....	E6	Rodin Auguste (Rue).....	F7
Ormesson Jean (Rue).....	D9	Roizes (Chemin des).....	D6
Papin Denis (Rue).....	E3	Rosiers (Rue des).....	E7
Parmentier (Rue).....	E5-E6	Route de Saint-Léger.....	F6
Pasteur (Rue).....	E7-D9	Route de Saint-Pouange.....	G4-F5
Piaf Edith (Rue).....	E5	Saint-Exupéry (Rue).....	E6
Pagnol Marcel (Rue).....	D6	Sainte-Scholastique (Chemin).....	F6
Pascal Blaise (Rue).....	E3	Sastre Fernand (Rue).....	C5
Perrault Charles (Rue).....	D6	Seurat Georges (Rue).....	E5
Philippe Gérard (Rue).....	D8	Schneider Romy (Rue).....	E6
Pré Fachy (Chemin du).....	E1-E2	Schweitzer (Rue du Docteur).....	D8
Québec (Rue de).....	C7-C8	Scierie Camille More (Chemin de la).....	B5
Ragon Fernand (Impasse).....	G4	Sisley Alfred (Rue).....	E8
Rameau J.-Philippe (Rue).....	D7	Thomassin Philippe (Rue).....	F4
Raymond Partiot (Impasse).....	G3	Triplet Elsa (Rue).....	D5
Reine Blanche (Chemin de la).....	C5	Valéry Paul (Rue).....	D8-D9
Rivoli (Boulevard).....	C5	Ventura Lino (Rue).....	E6
Rodin Auguste (Rue).....	F7	Vieille Maison (Chemin de la).....	G5
Roizes (Chemin des).....	D6	Vieux Fours (Chemin des).....	E10
Rosiers (Rue des).....	E7	Vigneron Fernand (Rue).....	F5
Route de Saint-Léger.....	F6	Vincenot Henri (Rue).....	D5
Route de Saint-Pouange.....	G4-F5	Vinci Léonard de (Place).....	C6-C7
Saint-Exupéry (Rue).....	E6	Wagram (Rue).....	C5
Sainte-Scholastique (Chemin).....	F6	Watteau (Rue).....	D8-E8
Sastre Fernand (Rue).....	C5	Zone Commerciale : Les Perrières.....	D1
Seurat Georges (Rue).....	E5	Zone Industrielle : Les Pivoisons.....	E3
Schneider Romy (Rue).....	E6	18 Juin 1940 (Rue du).....	C5
Schweitzer (Rue du Docteur).....	D8		

● Défibrillateurs automatiques

LES PETITS POINTS CAILLOTINS



Si vous désirez broder, tricoter....,
vous pouvez nous rejoindre tous les :

MARDI : 20h à 22h

MERCREDI et JEUDI : 14h à 17h dans une
salle au 1^{er} étage de l'école de musique
(derrière la Poste).

Depuis cette année, nous avons 3 enfants
(6 ans à 9 ans). Le Club est ouvert toute
l'année dans une ambiance conviviale.
Pour la prochaine saison, est prévue, une
exposition et des puces des couturières

La cotisation est de :

- 10€ pour les enfants
- 21€ pour les Caillotins
- 22€ pour les extérieurs.



Contact : Mme Hervy Agnès
06 88 45 16 50

LE SALON D'HIVER

Depuis plus de 30 ans, le comité des fêtes de Rosières organise une exposition artistique au mois de Mars de chaque année. Vous y rencontrez une trentaine d'artistes de la France entière mais également de la commune. Peintres et sculpteurs sont les bienvenus. Vous pouvez candidater, en envoyant des photos de vos œuvres directement à l'adresse mail suivante : salondhiver10@gmail.com



L'art en herbe

Depuis mars 2024, nous réservons un espace à l'art en herbe. Exposition de créations encadrées, réalisées par des jeunes de moins de 20 ans.

Cet espace est prioritairement consacré à nos

jeunes artistes caillotins.

Vous pouvez candidater, en envoyant des photos directement à l'adresse mail suivante : lartenherbe10@gmail.com



PARENT'HOUSIASME

Parent'Housiasme, section du comité des fêtes, organise, depuis maintenant 25 ans des animations conviviales à destination des familles de la commune et des événements permettant de collecter des fonds pour soutenir les projets de l'école et du centre de loisir.



Durant l'année scolaire 2023-2024, les bénévoles ont organisé deux vide-greniers, en octobre et mars, et une vente de chocolats. Parent'Housiasme a ainsi pu faire don de 2000€ à l'école pour soutenir les projets de l'année à venir et proposer : un spectacle de Noël à l'ensemble des classes et, avec le soutien de l'Auberge de Jeunesse, un carna-

val avec des animations (maquilleuse, sculptures sur ballons) plébiscitées par les enfants. Pour l'année 2024-2025, nous vous donnons dès maintenant rendez-vous pour deux vide-greniers puériculture (début octobre et fin mars), un spectacle de Noël où nous retrouverons la compagnie Clair Obscur pour le plus grand plaisir des classes de l'école le 10 décembre, le carnaval aura lieu le 1er mars à l'issue duquel vous pourrez retrouver animations et goûter à l'auberge de jeunesse, et nous terminerons l'année avec une chasse aux œufs le 27 avril.

Nous vous proposerons également une vente de chocolats pour ravir les petits et grands gourmands en fin d'année.

Un grand merci à tous les bénévoles, M. le Maire et l'équipe municipale, M. Cerrito et les enseignants pour leur disponibilité et soutien.

Suivez notre actualité sur la page facebook Parent'Housiasme et n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre l'équipe, par téléphone au 06 98 90 97 70 ou par mail à parent.housiasme.10@gmail.com.

LES CAILLOTEEN'S

Les Cailloteen's sont une section rattachée au comité des fêtes qui accueillent les jeunes âgés de 15 à 20 ans, désireux d'échanger, de partager, de se rencontrer dans un lieu convivial.

Tout au long de l'année, des projets à la fois culturels, sportifs et artistiques peuvent être mis en place de manière collective.

Ce club est aussi un lieu d'écoute et de responsabilisation de chacun.

Cette section permet de proposer, d'organiser diverses activités destinées aux jeunes, elle leur donne la parole et permet d'animer leur commune.

Nous invitons tous les jeunes qui souhaiteraient s'investir dans la vie communale à nous rejoindre.



Contact :
Mairie de Rosières
03 25 82 48 00

K'DANSE



Vous avez 15 ans et plus, vous habitez Rosières-près-Troyes ou l'agglomération, vous voulez apprendre à danser dans une ambiance conviviale ! Alors venez nous retrouver tous les mardis, dans la salle Michel Ninet à côté de la Mairie de Rosières-près-Troyes.

Cette activité proposée par le Comité des Fêtes et des Loisirs est assurée par Florence Guerry professeur en danses de société, Steven Henriot moniteur, diplômés de l'Ecole Christian Dubar de Toulouse, Ecole affiliée à la FNEDS (Fédération Nationale des Enseignants en Danses De Société).

Cet enseignement a pour but de mettre à la portée du plus grand nombre la pratique des danses de société, et de donner aux élèves un niveau de danse, d'écoute et de partage leur permettant de s'épanouir grâce à l'art de la danse de couple.

Au programme, rumba, cha cha cha, rock, salsa, tango, valse, paso-doble! la liste n'est pas exhaustive. Les élèves apprennent les pas de base et les figures, seuls puis en couples, en changeant souvent de partenaire. Il ne s'agit pas uniquement d'apprendre des figures qui s'enchaînent pour aboutir à des chorégraphies.

Si ces acquisitions sont nécessaires pour avoir des bases solides et un socle commun, la danse va au-delà: c'est le plaisir de communiquer avec sa ou son partenaire à travers la musique, son corps et le sol. Les

bases bien acquises, il faut se libérer pour donner place à l'improvisation, à l'imagination pour ressentir de nouvelles émotions.

A travers l'apprentissage des diverses danses de base (slow, tango, valse, paso-doble) on apprend à maîtriser la direction, le rythme, les jeux de position et à développer son écoute de la musique.

Si danser est un moyen de se distraire, c'est aussi un excellent sport, une occasion de créer en harmonie avec l'autre, dans la complicité, à l'aide de la musique et de l'espace.

Parents, venez avec vos enfants, ados venez avec vos amis et les amis de vos amis.

Il n'est pas obligatoire de venir avec un(e) partenaire.

Tous les mardis dans la salle Michel Ninet

- Débutant : 18h30 – 19h30
- Intermédiaire : 19h30 – 20h30
- Avancé : 20h30 – 21h30

Tarifs

De septembre à janvier, puis de février à juin, 50 € par semestre indivisible, 40 € pour les Caillotins.

Demi-tarif pour les jeunes de moins de 25 ans.



Contact : Steven Henriot
06 64 66 09 35
steven.henriot+kdanse@gmail.com
www.kdanse10.fr

ROS SECTION CYCLO

Affiliée à la F.F.Vélo, la section cyclo du ROSIERES OMNI SPORTS compte, pour la saison 2023-2024, 16 adhérentes et adhérents (2 féminines et 14 messieurs).

Les sorties se déroulent suivant un calendrier établi par la fédération sur proposition des responsables des clubs aubois (35 clubs). Elles ont lieu les Week end de février à novembre, sans oublier notre participation aux Téléthons en décembre. Les distances proposées vont de 30 à 95 km. L'allure est libre et sans esprit de compétition.

Chaque année, notre section organise « La RANDONNEE du MUGUET » le premier dimanche de mai (trois parcours de 30,60 et 90 km) et « La ROSARIENNE souvenir JACKIE POINSIGNON » début juillet. Au cours de ces 2 organisations, nous accueillons pour l'une comme pour l'autre environ 200 cyclos. Nous proposons également un brevet permanent : « Les CIRCUITS des

LACS » réalisables de février à septembre : Il s'adresse à un public entraîné puisqu'il comprend des parcours allant de 60 à 170 km. Les clubs les plus représentés se voient remettre des récompenses en fin de saison.

En dehors de la saison officielle, des sorties « club » (distances réduites) sont proposées le samedi après midi ou le dimanche matin au départ de la mairie de Rosières.

Côté évasion, en mai/juin, notre section propose à ses adhérents et compagnes une semaine de vélo-rando découverte, en village-vacances, dans une région de France différente chaque année. En 2023, nous étions à Amboise et en juin dernier à Soultzeren, en Alsace pour un sympathique séjour entre copains.

Si vous êtes intéressés par notre pratique sportive, vous pouvez me joindre au 06 79 80 21 11.

Le président de section
Jean-Claude YOYANOVITCH



ROS ESCALADE



Le ROS Escalade a été très heureux d'accueillir 2 groupes d'enfants aussi enthousiaste pour cette saison et nous espérons avoir le même succès pour 2024/25, voire plus si nous avons la possibilité de créer un 3ème créneau horaire nous permettant de faire découvrir et aimer l'escalade à un plus grand nombre.

Il est important de continuer à partager cette pratique olympique qui, plus qu'un sport, est avant tout une source de plaisirs. Le plaisir des mouvements, la joie de dominer « la loi de la nature » (l'apesanteur), la découverte de sensations nouvelles (le vol), la maîtrise de certaines angoisses.

L'escalade peut se pratiquer à partir de 6 ans et sans limite d'âge.

La pratique de ce sport n'exige aucune condition physique particulière, une bonne motivation pour vaincre la peur du vide, en toute sécurité, suffira à venir nous rejoindre.

Quand ?

Tous les mercredis de 9h15 à 10h30

Et de 14h30 à 16h (horaires à confirmer selon nombres de licenciés)

Les cours se déroulent :

- Sur le mur du complexe sportif de l'UTT ou CIME
- Ou selon disponibilité sur le mur refait à neuf du complexe sportif du cosec (sous les gradins)

Combien ?

ENFANT commune Rosières = 126 €

ENFANT communes Extérieures = 132 €

à partir du 3^e enfant = 116 €

cotisations sans assurance (prévoir un minimum de +8€ pour assurance FFME)

si 18 ans ou plus nous consulter.

1 séance d'initiation possible, à partir de la deuxième si le dossier complet n'est pas remis, il sera demandé 4,50 € pour chaque séance (assurance). Ces cotisations annuelles comprennent la licence à la FFME, la responsabilité civile, le matériel (sauf les chaussons) et l'encadrement.

Equipement

Se munir d'une paire de chaussons d'escalade pour ceux ou celles qui en possèdent, une paire de baskets propres suffira pour les débutants(tes).



Philippe ASCENSO, président
06 61 21 73 33 – ascensop@bbox.fr

<https://sites.google.com/site/rosescalade>

SECTION FOOTBALL

Pour la saison 2024-2025, seront engagées

- Une équipe UFOLEP en vétérans
- Deux équipes seniors FFF une en R 3, une en D 1
- Une équipe Foot Loisir Seniors (à 7)
- Une équipes U18
- Une équipe U16 R2
- Une équipe U15
- Deux équipes U13
- Deux équipes U11
- Trois équipes U8 U9
- Trois équipes U6 U7
- Une équipe féminine (à 7)

La reprise des entraînements se fera au stade de Rosières :

- Le lundi 22 juillet pour les seniors
- Le mardi 5 août pour les U18
- Le mardi 5 août pour les U16
- Le mercredi 21 août pour les U13
- Le mercredi 21 août pour les U11
- Le mercredi 28 août pour les U8U9
- Le mercredi 28 août pour les U6U7
- Le jeudi 29 août pour l'Ufolep
- Le lundi 6 septembre pour le foot loisir

Les entraînements se dérouleront (à confirmer après la rentrée scolaire)

- Les lundis, mercredis et vendredis pour les seniors de 19h30 à 21h30
- Les lundis et mardis pour les u18 de 19h00 à 20h30

- Les mardis et mercredis pour les U16 de 19h00 à 20h30 et 17h30 à 19h00
- Les mercredis et vendredis pour les U15 de 18h00 à 19h30
- Les lundis et mercredis pour les U13 de 18h00 à 19h30 et 14h00 à 15h30
- Les mercredis et vendredis pour les U11 de 16h00 à 17h30 et 18h00 à 19h15
- Les mardis pour les U8U9 de 17h45 à 19h15
- Les mercredis pour les U6U7 de 14h00 à 15h30
- Les jeudis pour l'Ufolep (rens auprès de Fabrice Girard 06 87 99 15 09)
- Pour le foot Loisir, se renseigner auprès de Johan Pilloud 06 13 31 23 66

Les cotisations sont fixées à :

- 120€, 130€ et 150€ selon les catégories
- Inscriptions au stade de Rosières aux horaires d'entraînements.



M. Johan Pilloud (Président)
06 13 31 23 66

M. Dylan Devillard
(responsable école de Foot)
07 50 40 03 80

M^{me} Bernadette Debrabandere
(secrétaire)
06 75 08 29 80

Vestiaires : 03 25 73 70 89
(réponse aux heures d'entraînements)

rosieres-om-foot@orange.fr

ROS GYMNASTIQUE VOLONTAIRE & PILATE

Forte de ses 115 adhérents, la section GV du ROS est dynamique et propose de nombreux cours variés pour hommes et femmes quel que soit l'âge et la condition physique, grâce à ses 4 animateurs diplômés d'Etat

Cours pour adultes

- Le lundi de 14h15 à 15h15 : Vitalité seniors
- Le mardi de 18h15 à 19h15 et 19h15 à 20h15 : Renforcement musculaire, cardio
- Le mercredi de 19h00 à 20h00 : Pilates (nouveau cours à partir de la rentrée)
- Le jeudi de 17h30 à 18h30 et 18h45 à 19h45 : Pilates
- Le jeudi de 19h00 à 20h00 : Renforcement musculaire, cardio (nouvel horaire)

Cours pour enfants de 5 à 7 ans de la commune

- Le mardi de 17h à 18h : Gym, motricité enfants

Tarifs adhésions 2024/2025 assurance comprise

Cours GV seuls : 95€ - Cours Pilates + GV : 155€ - Cours Pilates seul : 105€ - Cours enfants : 80€

Nous organisons également des moments de convivialité : Noël, galette des Rois, pot de fin d'année.

Reprise des cours à partir du lundi 9 Septembre 2024.



Nelly JOBARD (trésorière)

06 81 46 53 36

gvrosieres@laposte.net



RSJH HANDBALL



ENTRAINEMENTS 2024-2025

LUNDI ROSIERES	CATEGORIES	ENTRAINEURS	ANNEES
16h00/17h45	SSHB CT F	Olivier S	2de à Terminale
18h00/19h30	U15 M 2	Chris/IP/Doudou	2010-2011
19h30/21h00	SF3&hanfit	Chris/Chevenne	2007 et -
LUNDI LA NOUE Ste Savine			
20H00/21H30	SM1 & 2	Ben Margaret	2006 et -
LUNDI ST JULIEN			
18h00/19h30	U13 M1&2	Thibault/Bazou/Camille	2012-2013
19h30/21h00	N1	Tibo/Cathy	2007 et -
LUNDI COSEC 2			
16h20/18h00	SSHB CT M	Totoche/Laeti	2de à Terminale
MARDI ROSIERES			
16h20/17h45	SSHB MC	Chevenne/ Chris	6ème à 3ème
18h00/19h15	U13F	Axell/Maxence G/ Chevenne	2012 - 2013
19h15 / 20h45	N3F	Peter/Olivier S	2007 et -
MARDI BROSSO			
19H00-20h30	M15F	Savino	2010-2011
MARDI LA NOUE Ste Savine			
18h30/20h00	U18M1&U18M2	Laeti/Chris S/ Jess/ Parents Savino	2007 - 2008 - 2009
MERCREDI ROSIERES			
9h45/10h45	Moins de 6	Chevenne/Chris	2019 - 2020 - 2021
10h45/11h45	Moins de 9	Chevenne/Magalie/Chris	2016-2017-2018
13h30/15h00	U11 M 1 & 2	Tony / Chevenne / Ilona/Noémie	2014 - 2015
15h00/16h30	U13F / U11F	Axell/ Maxence G /chevenne /Julie/Tartine	2012-2013 / 2014-2015
16H30/18h00	U13 M1&2	Thibault/Bazou/Camille	2012-2013
18h00/19h30	U15 M1&2	Chris/IP/Doudou	2010-2011
19h30/21h00	SF3	Chris	2007 et -
MERCREDI ST JULIEN			
16H00/17H30	U16F	Tony/Gaël	2009-2010-2011
17H30/19H00	U17F	Cedric DK	2008-2009
19h00/20h30	N1	Tibo/Cathy	2007 et -
20H00-21H30	SM3	Herry (opposition, travail spécifique)	2006 et -
MERCREDI LA NOUE Ste Savine			
19h00/20h30	U18M3 (Qd U18M2)	Jess/Chris S/Parents Savino	2007-2008-2009
20h30/22h00	SM1 & 2	Ben/Margaret	2006 et -
JEUDI ROSIERES			
16h20/17h45	SSHB MC	Chevenne/Chris	6ème à 3ème
18h00/19h30	U11 M 1 & 2	Chevenne/Tony/Ilona/Noémie	2014 - 2015
19h30/20h45	Spé GB		2013 et -
20h45/22h00	SM3 & 4	Herry (Support technique Chris)	2006 et -
JEUDI ST JULIEN			
16H30/18h00	SSHB CT F	Olivier S	2de à Terminale
JEUDI COSEC 2			
16H30/18h00	SSHB CT M	Totoche	2de à Terminale
VENDREDI ROSIERES			
17h45/19h15	U16F/ U17F	Tony/ Gaël (Chevenne) /Cédric DK	2008-2009-2010-2011
19h15/20h45	U18M1 et SM2	Laeti/Totoche/Margaret	2007-2008-2009/ 2006 et -
VENDREDI ST JULIEN			
17h30 /18h45	U11F	Juju/Tartine	2014-2015
18h45/20h15	N1f	Cathy/Tibo	2007 et -
20h15/21h30	N3F	Peter/Olivier S	2007 et -
VENDREDI LA NOUE Ste Savine			
19H00-20H30	M15F	Savino	2010-2011
20h30/22h00	SM1	Ben	2006 et -
VENDREDI SAINT POUANGE			
17h45/19h15	U15 M1	Doudou/IP	2010-2011
19h15-20H45	U18M2&3	Jess/Chris S	2007-2008-2009
SAMEDI ROSIERES			
10h00/11H00	Moins de 6	Chevenne Marine Ilo + SC	2019 - 2020 - 2021
11h00/12h00	Moins de 9	Chevenne Marine Ilo + SC	2016 - 2017 - 2018

Tarifs des Cotisations 2024-2025



18 ans et plus 2006 et avant : **185 euros** HandFit **150 euros**

U18 ans et étudiants 2007, 2008, 2009 : **165 euros**

U15 ans 2010, 2011 et demandeur d'emploi : **160 euros**

U13 ans 2012, 2013 : **155 euros**

U11 ans 2014 et avant : **150 euros**

Comment régler?

- Chèque à l'ordre du RSH
- Espèces
- Bons Activ+
- Pass Sport
- Bons Ancv Sport
- Bons MSA

-Une fois votre dossier saisi sur internet, signature du règlement intérieur obligatoire ainsi que le règlement de la licence à apporter au bureau lors des heures d'entraînements

-Aucune licence ne sera validée sans le règlement.

-Possibilité de régler en 4 fois, fin de règlement échelonné décembre 2024 maximum.



SECTION JUDO



Fédération Française de Judo : F.F.J.D.A.

Véritable sport éducatif, le judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Créer en 1987, la section est tournée vers la jeunesse, mais depuis quelques années, les adultes y ont fait leur entrée. Les cours sont également accessibles aux personnes portant un handicap.

4 / 6 ans : éveil	7 / 10 ans : initiation	11 ans et plus : perfectionnement
Le professeur met en œuvre une pédagogie adaptée au développement physique et intellectuel des plus jeunes pratiquants . Le programme Éveil Judo est construit autour de l'intérêt de l'enfant pour faciliter ses futurs apprentissages du judo et des activités sportives en général.	L'enfant prend confiance en lui, devient autonome. Il découvre son corps et apprend à canaliser son énergie. Il élargit son cercle d'amis et prend goût au sport, puis découvre la compétition.	Avec l'assurance et la maîtrise de son corps de plus en plus affirmées, le jeune apprend de nouvelles techniques et devient performant en compétition. Il pourra devenir un grand judoka.

Les entrainements

	10h30 – 11h30	14h – 15h30	17h – 18h15	18h15 – 19h25	19h – 20h30
Lundi			4 à 6 ans	7 à 10 ans	
Mercredi	4 à 6 ans (ext.)	10 ans et +			
Jeudi			7 à 10 ans	10 ans et +	
Vendredi					Adultes (judo et self défense)

Le professeur indiquera le créneau le mieux adapté à votre enfant et certains cours peuvent être mutualisés avec d'autres clubs. Les horaires de cours pourraient être modifiés en début de saison.

La cotisation annuelle (assurance comprise)

LICENCE + assurance : 41 €

COURS : 99 €

Passeport : 8 €

Le passeport doit être visé par le médecin à chaque rentrée sportive et porter la mention « apte à la compétition ». Il suivra le judoka tout au long de son parcours.

Il doit être visé par le médecin au moment de l'inscription.

Facilité de paiement, bons CAF, coupons SPORT

Inscriptions saison 2024 / 2025

Les inscriptions se font par mail et le règlement est à déposer dans la boîte aux lettres du JUDO dans une enveloppe au nom de l'enfant.

REPRISE DES COURS : lundi 16 septembre 2024

Renseignements sportifs :

Le professeur :

Jean – Christophe CROMBEZ (DJEPS)

06 67 08 27 50

ESSAIS POSSIBLES (sans kimono)
avant de se licencier

Inscrivez – vous avant la reprise !

Laure vous transmettra les documents nécessaires et la validation de votre inscription sera effective à réception du règlement.

Pour vous aider dans vos démarches : équipe du bureau

Président : Michel CZERNIAK

0609021611

mail : ros.judo10430@gmail.com

Vice-président : Julien BAILLY

Trésorières : Yasmine CISSE

Secrétaire : Laure CZERNIAK STEPHAN

0668517473

Membre(s) : Axelle MARGERIE et Mandy CAROUGEAT

ROS TENNIS

TARIFS D'ADHÉSION

	En 5 chèques	Montant total
Mini tennis (2017/2018/2019) 1 cours de 45 min/semaine	10 € + 24 €/chèque	130 €
Tennis loisir adultes (accès libre aux courts)	25 € + 30 €/chèque	175 €
Femmes avec cours 1 cours /semaine	25 € + 30 €/chèque	175 €
Jeunes avec cours 1 cours de 1h/semaine	20 € + 40 €/chèque	220 €
Adulte/ado avec cours 1 cours de 1h30/semaine	30 € + 48 €/chèque	270 €
Section sportive Cours de 5h/semaine	30 € + 64 €/chèque	350 €

 d'infos

Président : Alexandre LABILLE
06 64 75 05 80

Coach : Freddy HELEINE
DEJEPS 1^{er} degré
06 29 61 74 73
rosieres.tennis@gmail.com

TAIP SANTÉ

Le TAIP-Santé (*Taekwondo Adaptée intégration Progressive*) a pour but d'améliorer la santé et la condition physique par la pratique d'une activité physique. Il contribue à améliorer la plasticité du cerveau en recréant des réseaux de neurones. Il est plus particulièrement adapté aux personnes éloignées



d'une pratique sportive, au seniors et aux adultes sortant de rééducation.

D'une façon générale avec la pratique du TAIP-Santé, il en résulte pour le corps une amélioration du système respiratoire et cardio vasculaire,

une perte de poids dû à l'augmentation des dépenses caloriques et une énergie nouvelle qui effacera l'accumulation de stress éventuel. Cette pratique développe également un accroissement de la motricité, une meilleure coordination et une augmentation des facultés cognitives ce qui garantit une meilleure prévention contre les risques de chutes.

Cette pratique permet aux personnes atteintes de maladies chroniques ou en situation de handicap d'accéder à une activité sportive adaptée dans un cadre sécurisé.

Une séance de TAIP-santé, s'adapte à chacun. Pour ce faire, le nombre de participants est limité et n'excède pas quinze personnes par séance. Chacun peut donc être suivi personnellement et chaque exercice peut lui être adopté en raison de ses possibilités ou ses pathologies.

Les séances commencent dès septembre le matin, le mercredi de 9h30 à 10h30 et le vendredi de 10h30 à 11h30. Le premier mois est offert avant une inscription définitive.



Reynald VARASSE - 06 51 87 93 96

TAEKWONDO

Le Taekwondo est un art martial coréen aux multiples facettes. Il est accessible à toutes et à tous. Cet Art Martial authentique aux multiples facettes utilise toutes les armes naturelles du corps humain. Le Taekwondo privilégie toutefois l'usage des membres inférieurs et supérieurs. Le Taekwondo peut être pratiqué par tous, en famille et dès le plus jeune âge. Le Taekwondo, par sa pratique régulière augmente le tonus musculaire, la souplesse musculaire et articulaire. Le Taekwondo développe le sens de l'observation, les réflexes, la vitesse, l'équilibre. Il améliore également la coordination et une certaine maîtrise de l'espace. Chacun peut y trouver sa voie : La forme traditionnelle qui aboutit à une harmonie entre le corps et l'esprit. La forme sportive, dont l'aboutissement est la compétition. La forme appliquée comme la self-défense.

Cours le mercredi de 18h30 à 20h00 – Salle de Judo



Reynald VARASSE
06 51 87 93 96

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

La section des anciens combattants de Rosières est issue de l'Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord (UNC-AFN).

Président : Maurice BOULEZ
03 25 49 03 94

<http://ancienscombattantsderosieres.blogspot.fr/>

L'association poursuit les objectifs suivants :

- Défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels des combattants
- Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et servir leur mémoire
- Développer des relations fraternelles des Nations amies ou alliées

Manifestations patriotiques

- 19 mars : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie
- 8 mai : fin de la 2nde Guerre mondiale
- 11 novembre : fin de la 1^{re}e Guerre mondiale
- 5 décembre : hommage aux soldats morts pour la France en Afrique du Nord

CLUB DES AMIS DE ROSIÈRES

Le CLUB des AMIS de ROSIERES, après 41 années d'existence, compte aujourd'hui 310 adhérents

(200 dames et 110 messieurs).

Grâce aux nombreuses activités proposées, le club prospère chaque année.

Les activités :

Tous les mardis après-midi, randonnée pédestre avec 2 parcours.

Tous les jeudis après-midi, rencontre à la salle des fêtes pour les jeux de cartes, scrabble, bridge, tarot, belote, rami, etc. avec goûter.

Nous proposons également 3 repas-dansant avec orchestre en février, septembre et décembre.

Nous n'oublions pas de fêter le 3è jeudi de novembre le beaujolais nouveau.

Côté évasion, des sorties d'une journée, par exemple :

En février : le Cabaret le « K » à Reims,

En juillet : voyage surprise,

En septembre : château de Chamerolles (Loiret),

Des séjours plus long :

- 26 personnes sont parties de Vatry pour l'Algarve au Portugal,

- 28 personnes 3 jours au Puy du Fou,

En octobre, un séjour en village-vacances est prévu sur la presqu'île du Croizic.

Par ailleurs, chaque année, en mars, une séance de cinéma est offerte à tous.

Le club propose également des cours d'informatique ainsi que des cours d'anglais.



Pour participer à toutes ces activités, il est nécessaire de s'acquitter de la cotisation annuelle d'un montant de 30 € (caillotins) et 35 € pour les personnes extérieures à la commune.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet :

<https://lesamisderosieres10.jimdofree.com/>

Après cet aperçu de nos activités, venez nous rejoindre si vous avez envie de partager de bons moments de convivialité. Je souhaite à toutes et tous une bonne rentrée et une bonne santé.



Martine Yovanovitch

03 25 49 11 66

06 79 80 21 11

TRANSPORTS EN COMMUN

Arrêts TCAT

- Baker – Ligne 31 urbaine scolaire
- Berthelin de Rosières – Ligne 31 urbaine scolaire, Ligne 38, Ligne 8 quelques passages en période scolaire
- Bois Casal – Ligne 8, Ligne 38
- Edmée Boursault – Ligne 31 urbaine scolaire
- Charmes – Ligne 31 urbaine scolaire, Ligne 38, Ligne 8 quelques passages en période scolaire
- Chartreux – Ligne 8 (Lignes 10, 11, 21, 24, 32, 34, 6, 8, BT)
- Chasse aux loups – Ligne 8
- Chêne – Ligne 8, Ligne 38
- Crous – Ligne 31 urbaine scolaire (Lignes 10, 11, 21, 24, 34, 6, BT)
- Curie – Ligne 31 urbaine scolaire (Lignes 21, 32, 34)
- Deforts – Ligne 31 urbaine scolaire
- École Ingénieurs – Ligne 10
- École de Rosières – Ligne 38
- Égalité – Ligne 8, Ligne 38
- Feuillates – Ligne 31 urbaine scolaire
- Guibout – Ligne 8 – Ligne 31 urbaine scolaire (Ligne 8)
- Ingres – Ligne 8
- Lavoir – Ligne 8 – Ligne 31 urbaine scolaire
- Liberté – Ligne 8 – Ligne 31 urbaine scolaire
- Lycée agricole – Ligne 8 quelques passages en période scolaire
- Lisière – Ligne 28
- Ormat – Ligne 31 urbaine scolaire
- Pagnol – Ligne 31 urbaine scolaire
- Restau U – Ligne 10, Ligne 31 urbaine scolaire
- Roizes – Ligne 8 Ligne 31 urbaine scolaire
- Rosières – Saint-Julien-les-Villas – Ligne 28 – Lignes : 2, 11
- Saint-Pouange – Rosières-près-Troyes – Ligne 8 quelques passages en période scolaire
- Technopole – Lignes : 6, 10, 11, 21, 24, 36, BT
- UTT – Ligne 8 – Lignes 10, 31, 38
- Vieux Fours : Lignes 2, 32, 34

Lignes urbaines scolaires reprise des lignes le 02/09/2024

- Ligne 31 ROSIÈRES – BERTHELIN DE ROSIÈRES ↔ CHARTREUX – CURIE
- Ligne 28 LISIÈRE ↔ ST JULIEN ÉCOLES
- Ligne 38 GENDARMERIE ↔ ÉCOLES ROSIÈRES

Les lignes urbaines du lundi au samedi

- Ligne 8 ROSIÈRES-TROYES Chartreux ↔ TROYES CENTRE Halle
- Ligne 10 TROYES-CENTRE Fontaine ↔ TROYES Fontaine ligne étudiante ligne du lundi au samedi

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Place Charles de Gaulle – BP 30118
03 25 82 48 00
mairie@rosieres10.fr
www.commune-rosieres10.fr

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mercredi :
De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

AUBERGE DE JEUNESSE

Chemin Sainte-Scholastique
03 25 82 00 65

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h à 11h et de 15h30 à 18h

Levée du courrier à 16h45

CULTE

Chapelle de Rosières
10 chemin Sainte Scholastique
Paroisse et presbytère
de Saint-André-les-Vergers
Culte le 1^{er} dimanche de chaque mois
03 25 79 31 40

CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL

Entrée route d'Auxerre
03 25 49 69 25

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre :
de 8h30 à 18h30

Du 2 novembre au 28 février :
de 8h30 à 17h30

Contact pour actes administratifs :
03 25 45 27 39
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

NUMÉROS D'URGENCE

Police secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Garde médicale et Samu : 15

Numéro d'urgence réservé
aux téléphones portables : 112

Numéro d'appel d'urgence français
pour les personnes sourdes
et malentendantes : 114

Hôtel de Police des Chartreux :
03 25 71 24 00

Police Municipale : 03 25 71 79 40

Patrouille : 06.75.21.42.06
Du lundi au vendredi de 8h à 20h

CRÉMATORIUM

Chemin de Chavant
03 25 49 69 25

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre :
de 8h30 à 18h30

Du 2 novembre au 28 février :
de 8h30 à 17h30

TRÉSORERIE MUNICIPALE

Trésorerie de Troyes agglomération

143 avenue Pierre Brossolette
10000 TROYES

03 25 73 87 71

t010036@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LE VERRE ET LE PAPIER

- Route d'Auxerre,
sur le parking d'Intermarché
- Route de Saint-Léger,
à proximité des terrains de tennis
- Rue Charles Perrault
- Avenue Louis François Armand,
à proximité de l'UTT
- Chemin de l'école,
à proximité du complexe Henri Terré
- Rue Pasteur,
à proximité du parking Electrolux
- Rue Berthelin de Rosières,
vers le terrain de pétanque
- Avenue des Feuillates,
vers la résidence Sainte Madeleine

SERVICE DES EAUX

SDDEA - 03 25 79 00 00

ENEDIS (Electricité)

Dépannage - 09 72 67 50 10

GRDF (Gaz)

Dépannage - 08 00 47 33 33

SUPERMARCHÉ

E.LECLERC

71 rue Victor Hugo

03 25 83 43 83

DÉCHÈTERIE

Saint-Julien-les-Villas

Rue des Près Saint Jean

10800 Saint-Julien-les-Villas

03 25 49 65 89

Horaires

du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h - 12h / 14h - 19h

Samedi : 9h - 19h

Dimanche 10h - 12h30

Fermé le mardi

du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h - 12h / 14h - 17h30

Samedi : 9h - 17h30

Dimanche : 10h - 12h30

Fermé le mardi

TAXIS

M. HADDOU Abdelkader

06 60 06 52 99

ANNUAIRE DE LA SANTÉ

MÉDECINS

Dr Angélique GALINET

Cabinet : 1 rue du Chêne
03 25 42 95 92

Dr Carole MINA SANCHEZ

Cabinet : 7 bis rue du Chêne
03 25 72 14 30

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN ÉCHOGRAPHIES

Dr Nicolas BRISSART

Cabinet : 1 rue du Chêne
03 25 73 65 80

SAGE FEMME

M^{me} Catherine BRISSART

Cabinet : 1 rue du Chêne
06 64 84 63 16

KINÉSITHÉRAPEUTES

Centre SCM EAU ET MOUV'

Cabinet : 41 rue Joséphine Baker
03 25 49 14 17

M. Pawel GALKOWSKI

M^{me} Christine LAUMAIN

M. Thomas BERTSCHY

M. Tomasz HAMALA

M. Kamil KOSELA

INFIRMIERS

M^{me} Cindy CARREY

Cabinet : 35/39 rue Joséphine Baker
03 25 45 97 60

M^{me} Vanessa ERASSOFF

M^{me} Pascale JACOB

Cabinet : 16 rue Pierre Curie
03 25 71 89 54

M^{me} Marie-Christine HUBERT

Cabinet : 1 rue du Chêne

Uniquement sur RDV au cabinet et à domicile
06 08 05 15 11

DENTISTE

M^{me} Thi Lien GROLIER

Cabinet : 3 rue de la Liberté
03 25 46 47 70

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

M^{me} Florence NUYTTEN

Cabinet : 1 rue du Chêne
06 43 21 75 32

ORTHOPTISTES

Cabinet : 1 rue du Chêne

M^{me} Fiona MONNIOT

07 80 96 19 07

M^{me} Manon DUCHARME

07 80 96 19 07

OSTÉOPATHES

Cabinet : 1 rue du Chêne

M^{me} Marie GROSJEAN

06 04 50 21 66

M. Benjamin GUERRY

06 86 42 34 36

Cabinet : 15 bis route de Saint-Pouange

M^{me} Aude GONDÉ

07 88 04 05 10

PÉDICURES – PODOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne

M. Romain GUÉRARD
06 50 41 63 03

PSYCHOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne

M^{me} Bénédicte BECARD
06 68 85 10 17

M^{me} Justine DESPORTEAUX
07 56 85 84 14

HYPNOTHÉRAPEUTES

M^{me} Justine DESPORTEAUX
Cabinet : 1 rue du Chêne
07 56 85 84 14

M^{me} Natacha VAIRELLES
Cabinet : 10 place A. Daudet T
06 08 32 07 58

PSYCHOMOTRICIENNE

Cabinet : 1 rue du Chêne

M^{me} Sandrine BOUQUET
06 12 26 28 38

M^{me} Emma BRANDAO
06 99 23 06 18

ORTHOPHONISTE

Cabinet : 1 rue du Chêne

M^{me} Alice PAYEN
07 63 41 58 36

PHARMACIE ET TÉLÉCONSULTATION

Pharmacie des Lombards

9 avenue des Lombards
03 25 82 35 08

Du lundi au vendredi :
8h45 à 12h15 et de 14h00 à 19h30
Samedi : 8h45 à 12h45 et de 14h00 à 19h00

Pharmacie de garde

3237

SOPHROLOGUE

M^{me} FIGIEL Audrey
Cabinet : 1 rue du Chêne
06 85 85 50 49

NEUROPSYCHOLOGUE

M^{me} GRENTE CHARLOTTE
Cabinet : 1 rue du Chêne
07 45 14 05 78

ERGOTHERAPEUTE

M^{me} SCHERMANN Elsa
Cabinet : 1 rue du Chêne
06 70 15 93 92

CENTRE DE DIALYSE

4-6 Chemin de l'école
03 25 45 72 64

CENTRE EONA

15 bis route de Saint-Pouange
Kinésithérapeutes : 03 25 75 50 12
M. Ioan Cristian NACU
M. Adrian ORBAN

Infirmières : 03 25 45 97 60
M^{me} Lucie JERGER
M^{me} Emeline PESTEL

Ostéopathe : 07 88 04 05 10
M^{me} Aude GONDE

MATÉRIEL MÉDICAL

La Médicale de Rosières

7 rue du Chêne
03 25 78 28 87

AIDE À LA PERSONNE

Auxiliaire Service

7 Rue du Chêne
03 25 83 28 37

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

AUTO-ÉCOLE

Rosières auto-école

7 bis rue du Chêne
06 85 59 83 38

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Au vieux pétrin-Ganne

03 25 74 62 10
7 bis rue du Chêne

BAR-TABAC

L'imprévu

9 rue du Chêne
03 25 45 75 04

CLIMATISATION - POMPE À CHALEUR - PANNEAUX SOLAIRES

Alexandre Gaurier SARL

163 route d'Auxerre
03 25 80 88 23

LRC Climatisation

3 chemin des croix
03 25 71 39 31

Fardet SAS

5 rue René Laënnec
03 25 76 00 89

COIFFURE

Head Beauty

8 rue du Chêne
03 25 75 04 56

Marie Création

5 avenue des Lombards
03 25 82 01 31

Brogi Julien

39 rue Joséphine Baker
09 51 82 29 04

Coif'r

9 rue Jean Gabin
06 76 57 57 97

Jes'Hair à domicile

38 rue Jules Ferry
03 10 95 42 56

CONTRÔLE TECHNIQUE

AS Autosécurité Contrôle Technique

195 Route d'Auxerre
03 25 49 10 52

CTC10

12 Chemin du Curé
03 25 45 60 47

GARAGES / CONCESSIONAIRES

Aub'Auto

200 route d'Auxerre
07 69 58 01 84

Auto casse Thiebault

12 rue Denis Papin
03 25 71 53 53

BMW Car Avenue

14 bis chemin du Curé
03 25 82 03 76

Dynam Auto

Rue André-Marie Ampère
03 25 79 21 34

Ewigo

163 route d'Auxerre
03 25 78 12 23

Garage de Rosières

2B rue Guibout
03 25 82 15 08

Garage Renault Gaurier

181 Route d'Auxerre
03 25 75 67 87

Gold Automobiles**Importateur de véhicules haut de gamme**

167 route d'Auxerre
06 61 32 94 49

Mecedes-Benz groupe Chopard

7 rue de l'égalité
03 25 71 37 00

INSTITUT DE BEAUTÉ**L'Essentiel Institut**

35/39 rue Joséphine Baker
03 25 75 13 77

Marie Création

5 avenue des Lombards
03 25 82 01 31

**MACONNERIE – BTP
GENIE CIVIL****CRN-Brocard**

10 rue des deux haies
03 25 85 32 34

GOSSIAUX Frères

10 rue des deux haies
03 25 71 38 70

MENUISERIE**Agencement Garcia**

10 rue Victor Hugo
03 25 49 52 81

Compositex

rue Denis Papin
03 25 71 35 77

Socobois

42 rue Pasteur
03 25 71 35 77

LAVERIE**La laverie UTT**

4 Place Léonard de Vinci
06 88 98 00 54

Laverie Revolution Laundry

208 route d'Auxerre
09 70 82 32 47

PEINTURE**Hamelin Décor**

169 Route d'Auxerre
03 25 74 00 28

Comptoir de l'Ours – Décolor

175 route d'Auxerre
03 51 65 02 28

PISCINE**L'Océlian**

35/39 rue Joséphine Baker
03 25 74 11 12

**PLOMBERIE – SANITAIRES –
CHAUFFAGE – ÉLECTRICITÉ****Alexandre Gaurier SARL**

163 route d'Auxerre
03 25 80 88 23

LRC Climatisation

3 chemin des croix
03 25 71 39 31

Fardet SAS

5 rue René Laënnec
03 25 76 00 89

RESTAURANT PARTICIPATIF

Mets d'Ailleurs

7 bis rue du Chêne
03 25 45 23 74

TATOUAGES

Kneesakaa-Ink

7 rue du Chêne
07 81 86 65 85

SÉCURITÉ

Aube Sécurité Incendie

171 Route d'Auxerre
03 25 42 65 04

LRT Sécurité

3 chemin des croix
03 25 71 39 39

VÉRANDAS ET PERGOLA

Akena

173 route d'Auxerre
03 25 49 15 05

STATION DE LAVAGE

Philbert Lavage

212 route d'Auxerre
06 87 17 13 56

E. Leclerc Express

71 rue Victor Hugo
03 25 83 43 84





Mairie de Rosières

Place Charles de Gaulle
BP 30118
10430 Rosières-près-Troyes

03 25 82 48 00
mairie@rosieres10.fr

www.commune-rosieres10.fr

